

La mobilité interne

La mobilité interne permet d'offrir des possibilités de changement de poste et d'évolution professionnelle aux agents titulaires ou en CDI du CHU de Nantes en leur permettant de postuler sur des emplois vacants.

Elle est publiée le premier jour ouvrable de chaque mois (pas de mobilité en août).

L'agent sollicitant une mobilité interne doit avoir une ancienneté minimale de deux ans sur le poste au moment de la vacance de poste.

e-RH mobilité interne

En 2018, le CHU de Nantes a entièrement dématérialisé le processus de mobilité interne.

Les agents souhaitant consulter et postuler sur les postes publiés à la mobilité interne doivent le faire via e-RH mobilité interne.

Cette solution permet, depuis son Espace Candidat personnel, de candidater en ligne et de suivre l'évolution de sa candidature. Pour cela, l'agent est invité à créer son Espace Candidat en indiquant :

son n° sésame (N° situé à côté de votre photo sur la carte Gaia - Attention ce n'est pas votre matricule au CHU)

sa date de naissance

une adresse mail personnelle ou professionnelle (*elle restera strictement associée à l'usage personnel de ce site et ne sera pas réutilisée pour d'autres besoins*).

Accéder à e-RH mobilité interne

Pour consulter ou postuler à la mobilité interne, [cliquez ici](#)

Une question ?

[Envoyer un message](#)

02 40 08 72 83 ouvert de 8h30 à 17h du lundi au jeudi
et de 8h30 à 16h le vendredi

Actualité mobilité interne



Mobilité interne : septembre 2019

2 septembre 2019 - 16 septembre 2019



Evènement : la mobilité interne s'ouvre à tous les professionnels du CHU !

2 septembre 2019 - 16 septembre 2019

<https://www.chu-nantes.fr/la-mobilite-interne-69913.kjsp?RH=ERH>